



Paris, le 22 novembre 2018

Paris 2024 lance son label « *Terre de Jeux 2024* » pour engager tous les territoires de France autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques

Tony Estanguet, président de Paris 2024, présentera aujourd'hui à la tribune de l'Association des Maires de France (AMF), la stratégie de mobilisation et d'engagement des territoires et exposera l'ambition de Paris 2024 de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques, les Jeux de toute la France.

Après sa participation au Congrès des Régions de France, puis à l'Assemblée des Départements de France, Tony Estanguet lancera aujourd'hui, devant le Congrès de l'Association des Maires de France, la stratégie de mobilisation et d'engagement des collectivités territoriales pour **que tous les territoires de France soient associés à la dynamique des Jeux pendant les six prochaines années.**

Paris 2024 a en effet l'ambition de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques un projet national : pour que le plus grand nombre puisse participer aux festivités et événements de Paris 2024 partout en France, pour mettre davantage de sport dans le quotidien des Français (en développant la pratique sportive, en valorisant les bienfaits du sport en matière d'éducation, de santé et de bien-être...), pour changer le regard de notre société sur le handicap à travers le sport, ou encore pour que les Jeux soient une vitrine exceptionnelle pour développer l'attractivité de nos territoires.

Le rôle des collectivités territoriales sera essentiel pour engager tous les Français, à la fois en démultipliant les événements et projets de Paris 2024 partout sur le territoire national, et aussi en profitant de l'opportunité unique que représentent les Jeux pour lancer ou accélérer leurs propres projets de développement autour du sport.

« *Terre de Jeux 2024* »

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux des collectivités territoriales pourront ainsi être labellisées. Le label officiel « *Terre de Jeux 2024* » viendra récompenser chaque territoire engagé dans une démarche globale autour des Jeux.

Les collectivités seront éligibles dès 2019 au label sur la base d'engagements concrets. Ceux-ci porteront à la fois sur le déploiement des actions de Paris 2024 et sur le lancement de leurs propres initiatives, comme par exemple :

- Les événements et célébrations autour des Jeux : en participant à la Journée Olympique du 23 juin ; en organisant des live sites...

- La démultiplication des programmes pour valoriser les bienfaits du sport : en matière d'éducation (par exemple en organisant chaque année la Semaine Olympique et Paralympique dans les établissements scolaires du territoire) ; en matière de santé (en développant des programmes santé et sport) ; en matière d'inclusion (en mettant en place des programmes d'accompagnement pour des personnes éloignées de la pratique sportive ; en développant des programmes favorisant le changement de regard sur le handicap) ;
- L'accompagnement des athlètes locaux ;
- L'investissement dans les infrastructures : en devenant Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) pour accueillir les délégations étrangères, en rénovant ou en construisant des équipements sportifs de proximité ;
- La culture : en participant à l'Olympiade culturelle de Paris 2024.

Cette dynamique nationale autour des Jeux pourra être relayée par toutes les collectivités, quels que soient leur taille, leurs moyens ou leur bassin de population. Seules importeront les actions déployées par les celles-ci pour faire vivre la dynamique des Jeux auprès de leurs habitants. Les collectivités qui auront obtenu le label « *Terre de Jeux 2024* » bénéficieront de l'extraordinaire vitrine que constituent les Jeux Olympiques et Paralympiques, pour valoriser leur engagement.

Les collectivités candidates au label « *Terre de Jeux 2024* » pourront présenter leurs dossiers à partir de l'été 2019. Les prochains mois seront mis à profit pour finaliser avec le mouvement sportif, les associations d'élus des collectivités territoriales, et l'ensemble des parties prenantes de Paris 2024, les conditions opérationnelles de la labellisation.

Tony Estanguet, Président de Paris 2024 : « *Paris 2024, c'est bien plus que deux fois deux semaines de compétition dans des stades. Nous voulons construire une dynamique nationale autour du sport qui mobilise les Français pendant les six prochaines années. Tout le monde aura un rôle à jouer, et je sais pouvoir compter sur la mobilisation des collectivités territoriales qui manifestent quotidiennement leur envie de rejoindre la dynamique des Jeux. A travers le label « Terre de Jeux 2024 », nous voulons que la puissance des Jeux, leur capacité unique à mobiliser, à fédérer, à faire rayonner, puissent profiter à l'ensemble des territoires de France. »*

Suivez l'intervention de Tony Estanguet au Congrès de l'Association des Maires de France, ce jour, à partir de 14h00 : <https://www.youtube.com/user/AMFPARIS/>

Contacts presse Paris 2024 :

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – avilleger@paris2024.org

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – rleclerc@paris2024.org

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – cproust@paris2024.org

Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 177 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13

millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

Accéder aux contenus Paris 2024

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess